

Justificatif généré le 31/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 31/03/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/668652
N° d'annonce : 668652

EVERSPEED MEDIA

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 3 rue Bellanger, CS 20177 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

799 291 687 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration du 30/03/2023, l'associé unique, la société EVERSPEED, 3 rue Bellanger CS 20177 – 92309 Levallois-Perret cedex, 501 602 841 RCS Nanterre a décidé de dissoudre la société EVERSPEED MEDIA en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société EVERSPEED MEDIA à la société EVERSPEED.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de Nanterre.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeLOfwVoX

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLOfwVoX>

